



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Rennes, le 24 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Interdiction de manifestation en centre-ville de Rennes samedi 26 janvier 2019

Suite aux violences et aux dégradations inadmissibles qui ont été commises le 19 janvier 2019 à Rennes à l'occasion d'une manifestation non déclarée dans le cadre du rassemblement régional des Gilets jaunes, la préfète d'Ille-et-Vilaine, Michèle Kirry, a décidé d'**interdire toute manifestation dans le centre-ville de Rennes ce samedi 26 janvier 2019 de 10h00 à 23h59**.

La préfète souhaite rappeler que si la liberté de manifester est garantie, elle doit être conciliée avec les exigences de la tranquillité et de l'ordre public. Toute manifestation sur la voie publique doit ainsi faire l'objet d'une déclaration qui précise le nom du ou des organisateurs ainsi que le parcours emprunté.

Cette procédure légale de déclaration, extrêmement souple, est utilisée sans difficulté par les nombreux organisateurs de manifestations à Rennes tout au long de l'année.

Ainsi, faisant appel à l'esprit de responsabilité de chacun, la préfète d'Ille-et-Vilaine invite donc les organisateurs d'une éventuelle manifestation à se rapprocher de ses services. Ces derniers sont à leur disposition pour envisager les modalités d'une prochaine mobilisation et convenir en commun d'un cortège permettant d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Il est rappelé que l'organisateur d'une manifestation interdite peut être puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.

La sécurité et la protection de tous seront une priorité pour les services de l'État à nouveau mobilisés ce 26 janvier pour le onzième week-end consécutif.

Le périmètre concerné est défini par les rues suivantes (non incluses dans le périmètre) :
rue Gambetta - contour de la Motte - rue du Général Guillaudot - rue Lesage - rue de l'Hôtel Dieu -
rue Legravend - boulevard de Chézy quai Saint-Cast - quai Duguay-Trouin - quai Lamartine - quai
Châteaubriand.

Contacts presse :

PREFECTURE DE BRETAGNE ET D'ILLE-ET-VILAINE

Bénédicte Villeroy de Galhau : 02 99 02 11 81 / 06 74 44 76 11 – benedicte.villeroy@ille-et-vilaine.gouv.fr

Morgane Tirel : 02 99 02 11 81 – morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr